

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Pistolenschaumreiniger
- **Code du produit:** LOS 1200
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **Producteur/fournisseur:**  
Euro-Lock GmbH  
Nordweststr. 3  
D-59387 Ascheberg  
Tel.: +49 (0) 2593/95887-0  
Fax.: +49 (0) 2593/95887-29  
www.euro-lock.de
- **Service chargé des renseignements:**  
Tel.: +49 (0) 2593/95887-0  
E-Mail: b.grehl@euro-lock.de
- **Renseignements en cas d'urgence:**  
Tel.: +49 (0) 2593/95887-0 Montag bis Donnerstag von 8.00 - 17.00 Uhr und Freitag von 8.00 - 13.00 Uhr

### 2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xi Irritant  
F+ Extrêmement inflammable

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Réceptif sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

Conserver hors de la portée des enfants.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone	Xi,  F+; R 11-36-66-67	50-100%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane	F+; R 12	2,5-10%
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone		2,5-10%

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

**Nom du produit: Pistolenschaumreiniger**

CAS: 74-98-6	propane	F+; R 12	(suite de la page 1) ≤ 2,5%
EINECS: 200-827-9			
<b>· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu</b>			
hydrocarbures aliphatiques			5 - 15%
<b>· Indications complémentaires:</b> Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.			

### 4 Premiers secours

- **Après inhalation:**  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
- **Après contact avec la peau:**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**  
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**  
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.
- **Indications supplémentaires:** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

**Nom du produit:** *Pistolenschaumreiniger*

(suite de la page 2)

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.  
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Stocker dans un endroit frais.  
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

#### 67-64-1 acétone

VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm
	Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm

#### 124-38-9 dioxyde de carbone

VME	9000 mg/m <sup>3</sup> , 5000 ppm
-----	-----------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**  
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre AX
- **Protection des mains:**  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.  
Butylcaoutchouc  
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.  
≥240 min

(suite page 4)

F

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

**Nom du produit: Pistolenschaumreiniger**

(suite de la page 3)

**· Protection des yeux:**


Lunettes de protection hermétiques

**· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### 9 Propriétés physiques et chimiques

**· Indications générales**

<b>Forme:</b>	Aérosol
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Genre acétone

**· Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

<b>· Point d'inflammation:</b>	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
--------------------------------	--

<b>· Température d'inflammation:</b>	>200°C
--------------------------------------	--------

<b>· Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
------------------------------	--

<b>· Densité à 20°C:</b>	0,7813 g/cm <sup>3</sup>
--------------------------	--------------------------

**· Solubilité dans/miscibilité avec**

<b>l'eau:</b>	Entièrement miscible
<b>Solvants organiques:</b>	96,2 %

### 10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11 Informations toxicologiques

**· Toxicité aiguë:**
**· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
**67-64-1 acétone**

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (lapin)

**· Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

**· Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

Vapeurs étourdissantes.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

**Nom du produit:** Pistolenschaumreiniger

(suite de la page 4)

### 12 Informations écologiques

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

16 05 04	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
----------	--

15 01 04	emballages métalliques
----------	------------------------

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**

2 5F Gaz.

· **Indice Kemler:**

-

· **No ONU:**

1950

· **Groupe d'emballage:**

-

· **Etiquette de danger:**

2.1

· **Désignation du produit:**

1950 AÉROSOLS

· **Quantités limitées (LQ)**

LQ2

· **Catégorie de transport**

2

· **Code de restriction en tunnels**

D

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



· **Classe IMDG:**

2.1

· **No ONU:**

1950

· **Label**

2.1

· **Groupe d'emballage:**

-

· **No EMS:**

F-D,S-U

· **Marine Pollutant:**

Non

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2009

Révision: 02.04.2009

**Nom du produit: Pistolenschaumreiniger**

(suite de la page 5)

 · **Désignation technique exacte:** AEROSOLS

 · **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**


· <b>Classe ICAO/IATA:</b>	2.1
· <b>No ID ONU:</b>	1950
· <b>Label</b>	2.1
· <b>Groupe d'emballage:</b>	-
· <b>Désignation technique exacte:</b>	AEROSOLS, flammable

### 15 Informations réglementaires

 · **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

 · **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**


Xi Irritant  
F+ Extrêmement inflammable

 · **Phrases R:**

12 Extrêmement inflammable.  
36 Irritant pour les yeux.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

 · **Phrases S:**

23 Ne pas respirer l'aérosol.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

 · **Identification particulière de certaines préparations:**

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

 · **Phrases R importantes:**

11 Facilement inflammable.  
12 Extrêmement inflammable.  
36 Irritant pour les yeux.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.